

Dans le cadre de la Journée internationale des femmes,
la *Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval* et
le *Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale
et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)* vous invitent à une

Table ronde ouverte au public :

Les mariages arrangés : faut-il s'en inquiéter ?

Le mariage consensuel est un phénomène plutôt récent en Occident. Dans le passé, les élites ont toujours vu à « bien marier » leurs enfants pour assurer la transmission du patrimoine et des alliances stratégiques. Aujourd'hui, nos sociétés occidentales d'immigration sont interpellées par cette pratique, perçue comme une atteinte à la liberté de choix des personnes et une source de violence. Certains pays sont intervenus sur le plan juridique pour encadrer cette pratique, qui soulève des questions culturelles, identitaires, intergénérationnelles, et de rapports de genre. Devrait-on s'inquiéter de cette pratique? Quelles en sont les conséquences pour les femmes qui y sont soumises? Est-il nécessaire et légitime de légiférer pour encadrer les situations de mariages arrangés ?

Avec la participation de :

- **Manon Boulianne**, professeure au Département d'anthropologie de l'Université Laval, *Au sujet du mariage: une approche anthropologique de l'alliance, du genre et de la parenté;*
- **Sirma Bilge**, professeure au Département de sociologie de l'Université de Montréal, *Construire les « mariages arrangés » comme objet sociologique : aléas et dilemmes d'une chercheuse féministe antiraciste;*
- **Madeline Lamboley**, doctorante à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, *Le mariage arrangé et forcé au Québec et en France : entre traditions et législations...*

Mercredi, 11 mars 2009

19 h 00

Auditorium Jean-Paul Tardif

Pavillon La Laurentienne, Université Laval